
QUATRIÈME (4^E) RENCONTRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2015-2016

RÉUNION ORDINAIRE

Les 4 et 5 décembre 2015

Bureau du District scolaire francophone Sud

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum

La 4^e rencontre du conseil d'administration est ouverte à 19 h 00 et le quorum est atteint.

CÉD NORD-OUEST	CÉD NORD-EST	CÉD SUD
Sont présents :		
Alain Martin Anne-Marie Paradis	Richard Gallant Mario Pelletier Roger Boudreau	Réal Allain Roger Martin Willy Wilondja
Est absente:		
Francine Cyr		
Est également présente: Chantal Ouellette, responsable administrative des CÉD et secrétaire		

2. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2015-2016/9
Il a été dûment proposé et appuyé que
L'ordre du jour soit adopté.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption des procès-verbaux

3.1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 28 et 29 août 2015

Résolution 2015-2016/10
Il est dûment proposé et appuyé
D'adopter le procès-verbal de la réunion du 28 et 29 août 2015.
Abstention de Réal Allain
ADOPTÉ

3.2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 4 octobre 2015

Résolution 2015-2016/11

Il est dûment proposé et appuyé

Que le procès-verbal de la réunion du 4 octobre 2015 soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 13 octobre 2015

Résolution 2015-2016/12

Il est dûment proposé et appuyé

Que le procès-verbal de la réunion du 13 octobre 2015 soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 3 novembre 2015

Résolution 2015-2016/13

Il est dûment proposé et appuyé

Que le procès-verbal de la réunion du 3 novembre 2015 soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Affaires découlant des procès-verbaux

4.1. Affaires découlant des procès-verbaux

Il apparaît qu'il n'y a pas unanimité dans les 3 CÉD pour qu'il y ait un code de conduite uniforme pour les 3 CÉD. Le sujet est donc tablé.

Ajournement à 21h15

5. Rapports financiers

5.1. Budget de la FCÉNB au 24 novembre 2015

Résolution 2015-2016/14

Il est dûment proposé et appuyé

D'accepter le dépôt du budget de la FCÉNB tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.2. Budget provincial de l'organisme 2049 au 1^{er} décembre 2015

La responsable administrative présente l'état du budget de l'organisme 2049 qu'elle gère.

6. Rapport sur les priorités de la FCÉNB

6.1. Petite enfance (dualité)

Il est décidé de faire vérifier la loi sur les services à la petite enfance afin de demander des changements la rendant conforme à l'article 23.

Résolution 2015-2016/15

Il est dûment proposé et appuyé

D'obtenir des recommandations sur la loi sur les services à la petite enfance auprès de Me Michel Doucet qui seront par la suite présentées au commissaire Gino LeBlanc afin qu'elles soient incluses dans le plan d'éducation de 10 ans.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.2. PALC – Mise en œuvre (GACEF)

Les organismes membres du GACEF ont demandé d'avoir plus d'échanges et de communications entre les réunions du GACEF afin d'avoir une meilleure concertation du secteur communautaire.

Le GACEF a choisi d'allouer des ressources financières pour que les organismes s'approprient la PALC et engagent des consultants pour l'élaboration d'un plan d'action pour sa mise en œuvre.

6.2.1. Plan d'action de la PALC

6.2.1.1. FCÉNB

6.2.1.1.1. Embauche d'un consultant

Puisque Solange Haché a travaillé à l'élaboration du document « La politique d'aménagement linguistique et culturel – Pistes d'actions pour la FCÉNB » en collaboration avec Anne-Marie LeBlanc, il est tout indiqué qu'elles poursuivent ce travail pour le plan d'action de la PALC.

Résolution 2015-2016/16

Il est dûment proposé et appuyé

D'embaucher Solange Haché et Anne-Marie LeBlanc pour travailler sur le plan d'action de la PALC de la FCÉNB.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Il est demandé qu'un contrat entre les consultantes et la FCÉNB soit rédigé.

6.2.1.1.2. Création d'un comité de travail

Un comité de travail est formé pour l'élaboration du plan d'action de la PALC. Il sera composé de Réal Allain, Roger Boudreau et Anne-Marie Paradis. Il est suggéré que les réunions se tiennent à Bathurst.

6.2.1.2. CÉD

Les représentants des CÉD à la FCÉNB s'assureront que leur conseil profitera de cette occasion de mettre un plan d'action de la PALC en marche.

6.3. Loi sur l'éducation

Cyrille Sippley dresse un bref historique du dossier de la Loi sur l'éducation et anime les discussions sur le document de demande de modifications à la Loi.

6.4. Rémunération

6.4.1. Mise en contexte

La rémunération des conseillers scolaires anglophones a été ajoutée par la FNCSF au tableau de la rémunération des conseillers scolaires francophones au Canada.

Il reste la mise en contexte à rédiger. Selon les discussions il faudra mettre l'emphase sur la perte de salaire encourue par les membres des CÉD lorsque les réunions sont durant la semaine ou durant le temps de travail. Il est également demandé d'ajouter que la présidence de la FCÉNB devrait également recevoir une compensation financière pour le surplus de travail engendré par la coprésidence du GACEF.

Mario Pelletier et Chantal Ouellette travailleront à la mise en contexte.

6.4.2. Nombres de réunions des CÉD

Les membres du CA ont complété un tableau démontrant le nombre de réunions auxquelles participent les membres des CÉD. Celui-ci sera joint au document sur la rémunération afin de démontrer les heures et le travail que cette position représente.

6.5. Immigration

6.5.1. PAC et Destination Canada

PAC et Destination Canada font de la promotion et du recrutement à l'étranger et n'ont pas vraiment de ressource pour promouvoir les écoles francophones du Nouveau-Brunswick.

Il est demandé qu'un dépliant pour les nouveaux arrivants soit créé. Il devra décrire services offerts dans les écoles francophones pour eux. Le DSF Sud a déjà un dépliant pour publiciser ses services. Il est suggéré d'établir une collaboration entre les agents de communication des 3 DSF. Une discussion avec les présidences des CÉD sur le sujet aura lieu.

6.6. Planification stratégique

Il est entendu que la planification stratégique sera sur le site internet de la FCÉNB. Les discussions sur le plan d'action de la planification stratégique sont reportées à la prochaine réunion ordinaire du CA.

7. Rapport des représentants des réseaux et comités

7.1. GACEF

Le MÉDPE ne peut plus discuter de l'enveloppe égalitaire maintenant qu'une poursuite judiciaire est entamée par un des organismes siégeant au GACEF.

Il est question de partager les histoires à succès accomplis grâce aux projets communautaires réalisés sous l'égide du GACEF.

Le ministère des Affaires intergouvernementales est venu faire une présentation pour clarifier la façon de faire des demandes de financement pour des projets.

PALC – Pour s'assurer de la mise en œuvre de la PALC, les organismes auront la possibilité de faire des plans d'action de la PALC. Un comité de travail est mis sur pied pour créer un gabarit commun pour l'analyse de la PALC ainsi que les actions que les organismes choisiront d'entreprendre dans les 3 prochaines années pour la mise en œuvre de la PALC.

Il y a eu une rencontre des membres du secteur communautaires seulement une fois que la réunion du GACEF était terminée. Plus de transparence et de communication entre ceux-ci au sujet des dossiers qui préoccupent le GACEF ont été réclamées entre les réunions.

7.2. Comité bipartite FCÉNB et MÉDPE

Des discussions au sujet de la Loi sur l'éducation, de la rémunération des conseillers, des élections 2016 et de l'Académie des élus 2016 ont eu lieu. Un comité organisateur pour l'Académie des élus est mis sur pied et sa première réunion de travail sera en janvier 2016.

Résolution 2015-2016/17

Il est dûment proposé et appuyé

Que les membres du comité bipartite siègent sur le comité d'organisation de l'Académie des élus

Il est entendu que Mario Pelletier sera substitut.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.4 Loi sur l'éducation

Cyrille Sippley accompagne le CA dans ses réflexions au sujet de la Loi sur l'éducation. Les discussions se tiennent à huis clos.

7.5. Forum de concertation des organismes – SANB et table sectorielle de l'éducation (point abordé vendredi)

Les discussions démontrent que la FCÉNB croit qu'il est approprié de faire partie du nouveau mécanisme de concertation des organismes et de continuer à faire partie de la SANB.

Il est souhaité que la Fédération ne fasse pas partie du comité de travail pour la création du mécanisme de concertation des organismes.

Il sera important de faire partie des discussions qui seront menées par les consultants au sujet de la prochaine structure de la SANB.

Résolution 2015-2016/18

Il est dûment proposé et appuyé

Que la FCÉNB signe la déclaration pour la création d'un nouveau mécanisme de concertation tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Table sectorielle en éducation – le travail de concertation des organismes qui ont un intérêt en éducation n'a pas besoin d'être sous l'égide de la SANB. D'ailleurs la majorité des organismes qui en font partie se sont détachés de la SANB.

La prochaine réunion du 8 décembre aura pour sujet la Loi sur l'éducation et Mario Pelletier y représentera la FCÉNB.

7.6. Réseau des ayants droit

Il n'y a pas eu de réunion du Réseau des ayants droit.

7.7. Comité du Congrès-AGA de la FCÉNB

Il est souligné que les CPAÉ devraient avoir l'information au sujet du congrès de la FCÉNB au plus tard en mai.

7.7.1. Budget partiel du congrès 2015

Les membres du CA prennent connaissance du total partiel des dépenses encourues pour le congrès 2015. Il reste à recevoir la facture du Best Western.

7.7.2. Évaluations du congrès – compte-rendu

Dans l'ensemble, 78% des 23 répondants ont indiqué que le congrès leur permettrait de jouer leur rôle de façon plus éclairée.

7.7.3. Café acadien des CPAÉ – compte-rendu des discussions

Résolution 2015-2016/19

Il est dûment proposé et appuyé

Que nous partagions le compte-rendu des discussions du Café acadien des CPAÉ avec Gino LeBlanc pour le plan provincial sur l'éducation de 10 ans, et les CÉD afin qu'ils le distribuent dans les CPAÉ.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Il est demandé d'envoyer une lettre aux CÉD demandant qu'ils partagent ce compte-rendu des discussions.

7.8. Comité pour mode de fonctionnement de la FCÉNB

La prochaine rencontre du comité pour le mode de fonctionnement aura lieu le 6 décembre.

7.9. Comité Prix Reconnaissance

Le comité Prix Reconnaissance fera une demande de commandite auprès des Caisses populaires Acadiennes.

7.10. FNCSF

7.10.1. Rapport du représentant

Le représentant de la FCÉNB à la FNCSF a participé à des réunions du Comité exécutif, du CA et du Comité tripartite depuis le congrès tenu octobre à St-Jean NL.

Le Comité tripartite continue le travail sur le plan stratégique sur l'éducation de langue française PSELF suite au travail fait par les participants du congrès; bilan de la mise en œuvre du plan stratégique communautaire pour l'éducation de langue française, l'ACELF a déposé un document sur la construction identitaire.

Évènements à venir et à surveiller :

REF du 5 au 7 mai 2016 à Moncton – pour les CÉD

CA les 5-6 février à Ottawa. Il sera question de la planification stratégique, des causes juridiques, du lobbying pour obtenir des mécanismes de contestation judiciaire.

Sommet, suite au sommet de l'école de Raphaël, du 4 au 6 mai 2017 à Ottawa, au Westin. 2017 marque le 150^e anniversaire de la confédération. Cet évènement sera sur invitation seulement.

7.11. Table de concertation Arts et culture en éducation

La réunion de la Table de concertation Arts et culture en éducation a été reportée au début 2016.

7.12. Comité consultatif pour le plan provincial de 10 ans en éducation

Le président de la FCÉNB participera à la 2^e rencontre du comité consultatif sur le plan provincial de 10 ans en éducation qui se tiendra le 8 décembre à Moncton.

7.13. Comité consultatif provincial de la mesure et de l'évaluation

Le MÉDPE révisé actuellement les évaluations provinciales. Certaines ont été enlevées.

Il est question de la requête du CPAÉ de l'école Sainte-Anne en 2014-2015 au sujet de l'examen du MÉDPE en 11^e année. Il y aura un changement au niveau de l'évaluation pour refléter le programme couvert en classe.

7.14. RIFNB

Il n'y a pas eu de rencontre du RIFNB.

8. Rapports des diverses représentations

Congrès de l'AFMNB – 16 au 18 octobre

Belle visibilité pour la FCÉNB

L'atelier de Steven Guilbault sur l'impact environnemental des décisions était très informatif et factuel.

Antoine Landry a reçu un prix lors du congrès de l'AFMNB.

Colloque de la PALC 23-24 octobre 2015

Les sujets abordés lors du Colloque de la PALC qui ont retenu l'attention des représentants de la FCÉNB étaient la petite enfance, le partenariat parents-école-communauté, l'appropriation de la PALC par la communauté, l'importance d'une stratégie de communication et de marketing et d'un plan d'action de la PALC.

Colloque de l'AFPNB

Le Colloque de l'AFPNB était d'une demi-journée. Il y a eu une présentation de Me Michel Doucet. La participation de la FCÉNB à ce colloque a été appréciée des parents qui y étaient.

Voies vers la prospérité 29 novembre au 1^{er} décembre

Lors du précongrès, les LIP (Local Immigration Partnerships) présentaient leurs projets et leurs succès. On a alors appris que les LIP et les RIF (Réseau d'immigration francophone) fonctionnent ensemble.

Il serait intéressant de voir avec l'AFMNB s'ils peuvent se doter de LIP pour aller chercher du financement au RIF. Les RIF sont dirigés par les municipalités dans d'autres provinces, ils peuvent aussi être gérés par un autre organisme. Les représentants municipaux du Nouveau-Brunswick n'étaient pas présents à cette conférence.

9. Correspondance

9.5. Lettres reçues

9.5.1. Lettre du CÉD Nord-Ouest – Code de déontologie commun

Le CÉD Nord-Ouest demande qu'un code de déontologie commun aux 3 CÉD soit élaboré.

9.5.2. Adhésion au CODAC-NB

Résolution 2015-2016/20
Il est dûment proposé et appuyé
Que la FCÉNB devienne membre du CODAC-NB
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.5.3. Magazine Info-Parents de l'AFPNB

Déclaration de conflit d'intérêts de Richard Gallant

La FCÉNB a reçu quelques copies du magazine Info-Parents de l'AFPNB pour avoir acheté de la publicité dans celui-ci.

9.6. Lettres envoyées

9.6.1. Lettre au PADL

Une lettre a été envoyée au PADL pour faire appel à leur décision de révoquer le financement qu'avait obtenu la FCÉNB.

9.6.2. Lettre au comité interministériel pour l'accueil des réfugiés syriens

Une lettre a été envoyée à la ministre Landry au sujet du comité interministériel pour la transition et la réinstallation des réfugiés syriens. La FCÉNB souhaite faire partie de ce comité à titre de porteur du dossier de l'immigration des 3 CÉD francophones, afin de s'assurer que l'article 5(1)c) de la loi sur l'éducation soit respecté, et que 32% des réfugiés allophones soient dirigés vers les communautés et écoles francophones.

9.6.3. Lettre d'appui aux jeux de la francophonie

La FCÉNB accorde son appui à la candidature de Dieppe-Moncton pour l'obtention des Jeux de la Francophonie 2021.

10. Messages clés du CA pour les médias

Il n'y a pas de messages du CA pour les médias qui sont identifiés suite à cette réunion.

La rencontre est levée à 15 h 30.

Willy Wilondja, président

Chantal Ouellette, secrétaire